

Le Figaro (26/11/12)

# Le ponton face à l'île de la Cité provoque des remous

Par Alexandra Michot



Vue d'artiste du projet de ponton d'embarquement des Vedettes du Pont-Neuf, au pied de l'île de la Cité.

**Les travaux pour l'installation d'un ponton des Vedettes du Pont-Neuf ont débuté, lundi, quai de l'Horloge (Ier) pour durer jusqu'en mars. Au grand dam de riverains.**

Depuis vendredi, les passants flânant le long de la Seine, sur le quai de l'Horloge (Ier), situé sur l'île de la Cité, ont la surprise de voir dépasser une grue. Un rapide coup d'œil sur les berges permet d'en découvrir l'origine: une vaste barge, garnie de divers matériaux de construction et du fameux engin, stationne le long du quai, à quelques mètres du Pont-Neuf, face à la rive droite. Une présence pour le moins inesthétique au pied du plus vieux pont de Paris, qui provoque déjà des remous au sein des riverains. «Nous sommes sur un site historique, pas dans une zone

portuaire», tempête Françoise Alice Ballé, présidente du Comité de sauvegarde de la place Dauphine-île de la Cité, qui ne comprend pas que les habitants n'aient pas été consultés.

## Pollution environnementale

Car la toute récente installation de la barge annonce, celle, définitive cette fois, d'un ponton d'embarquement pour **les Vedettes du Pont-Neuf**. Ces dernières disposent déjà d'un large ponton de l'autre côté du pont du même nom, coté square du Vert-Galant. «C'est déjà une source de pollution environnementale, sonore et visuelle, pour les habitants de l'île de la Cité», insiste Mme Ballé, qui cite le cas des propriétaires de la maison située à la pointe de l'île, constamment gênés par le bruit des bateaux et le stationnement des cars de touristes. Forcément, la perspective des travaux, qui devraient durer jusqu'en mars, puis de l'activité quotidienne de bateaux sur les berges n'est pas pour réjouir les riverains du quai de l'Horloge.

Elle s'inscrit pourtant dans le cadre des **futurs aménagements des berges de la Seine**. «Nous avons répondu à un appel d'offres des Ports de Paris, explique Xavier Casanova, directeur général des Vedettes du Pont-Neuf. Même si nous n'avons pas été choisis, d'autres compagnies de navigation se seraient installées», précise le dirigeant, qui se défend de vouloir défigurer Paris. «D'ailleurs, malgré l'apport financier que cela représenterait, nous nous sommes toujours refusés à déployer des publicités sur nos bateaux. La Seine n'a pas vocation à se transformer en fleuve-sandwich. Notre projet - un ponton d'embarquement cosy, d'esprit lounge - a été validé par l'architecte des Bâtiments de France, rappelle-t-il. Vous pensez bien qu'avec le futur hôtel qui s'installera en face, dans l'ancienne Samaritaine, un projet inesthétique n'aurait pas été retenu.»

Au Service territorial de l'architecture et du patrimoine de Paris, Jean-Marc Blanchecotte confirme que le projet a reçu un avis favorable. «Nous n'avons rien contre une certaine animation des berges, à condition qu'elle soit codifiée et encadrée. La possibilité d'amarrage de bateaux sur les berges - comme cela s'est toujours fait sur la Seine - fait partie des animations possibles. À condition que l'architecture évoque clairement celle d'un bateau et se fonde le plus possible dans le paysage.» En accord

avec l'**Atelier parisien d'urbanisme (Apar)** et les Ports de Paris, des ajustements ont donc été demandés en ce sens.

L'implantation quai de l'Horloge, en revanche, ne semble pas avoir fait l'objet de débats... De quoi nourrir l'indignation des riverains qui comptent bien faire entendre leur voix et préserver la tranquillité du site où viennent régulièrement se réfugier cygnes et oiseaux. Même au niveau de la Seine, l'aménagement des voies sur berges n'a donc pas fini de faire polémique.

Par **Alexandra Michot**